



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 97633

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la création de l'Agence française de l'adoption. En effet, cette création était attendue et est une nouvelle initiative tout à fait opportune. Les familles concernées pourront ainsi se tourner vers cet organisme gouvernemental. Sa mission sera double : informer les familles sur les législations étrangères et les aider dans leurs démarches. Cette action s'avère indispensable face à la diminution du nombre d'enfants étrangers à adopter. Toutes les familles candidates ne pourront obtenir satisfaction, 25 000 foyers français étant toujours en attente. Il conviendrait donc de doter cette agence d'une forte capacité de communication tant en France qu'à l'étranger. Il lui demande donc de préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97633

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6417